



LA LETTRE DU MAIRE

AVRIL 2017 N° 33

L'Édito :

En Avril, les jours s'allongent, le printemps est là et les activités extérieures reprennent.

Un rappel des règles de respect des autres pour permettre une vie collective agréable pour tous est fait dans cette Lettre.

Le Plan Local d'Urbanisme se termine, les services de l'Etat en vérifient le contenu puis il sera soumis à l'enquête publique à la rentrée de septembre.

Les travaux du pôle Médical se terminent également alors que ceux de la transformation de la Chapelle en salle municipale ont débuté.

Le permis de construire du Pôle Petite Enfance est accordé et la consultation des entreprises qui vont le réaliser débute.

 **pour chaque enfant**
FRANCE

L'UNICEF mène des actions d'éducation, d'information et de plaidoyer dans les domaines liés à l'enfance.

Il a pour mission d'informer le public français sur les problèmes des enfants dans les pays en voie de développement, et plus particulièrement dans les situations d'urgence. Il veille en outre à l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, en France et dans le monde.

L'UNICEF France, association régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, déclare par la présente, entreprendre une campagne d'information auprès du grand public à **Saint-Clair-du-Rhône du 10 avril 2017 au 22 avril 2017 à raison de 03 jours maximum sur cette période.**

Une équipe, clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'Unicef, ira à la rencontre des personnes à leur domicile aux horaires prévus légalement à cet effet, entre 12h00 et 20h00 afin d'obtenir de nouvelles adhésions.

Cette campagne n'implique en aucun cas la collecte d'argent en espèces ou en chèque, et ne sont pas des quêtes. Les personnes ne seront pas abordées sur la voirie, aucune activité n'aura lieu dans les espaces publics (en particulier dans la rue), et aucun prospectus ne sera déposé.



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

L'Établissement Français du Sang Rhône-Alpes Site de Gerland tient à exprimer ses plus vifs remerciements pour la collecte de sang organisée le 20 février 2017.

57 donateurs dont 6 nouvelles personnes se sont présentées. Grâce à votre aide et à la mobilisation de tous, c'est autant de malades qui pourront bénéficier de ces produits sanguins.

**A NOTER : réunion publique sur le
P.P.R.T. :
(Plan de Prévision des Risques
Technologiques)
Jeudi 22 juin 2017 à 18h00
Salle Polyvalente Espace Jean Fournet**

CHANGEMENT DE COORDONNEES :

Pour contacter le service enfance jeunesse plusieurs possibilités :

ACCRO' jeunes : Salem Bouras accrojeunesse@mairie-stclairdurhone.com

ACCRO' enfance : accroenfance@mairie-stclairdurhone.com

Secrétariat: Chantal Ravet c.ravet@mairie-stclairdurhone.com

Responsable du service enfance/junesse : Barhy Bousaid
b.bousaid@mairie-stclairdurhone.com

Attention l'adresse alsh@mairie-stclairdurhone.com va être supprimée.



Nouvelles pratiques de désherbage :

La commune met en place le « Zéro phyto » (interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour le désherbage). Un plan de désherbage va être établi avec l'aide du FREDON (Fédération Régionale de lutte et Défense contre les Organismes Nuisibles) afin de trouver une solution.

Des essais de matériel et de techniques seront réalisés en cours d'année. Le FREDON procédera à des réunions publiques afin d'expliquer à la population de nouvelles pratiques.



Un peu de civisme !

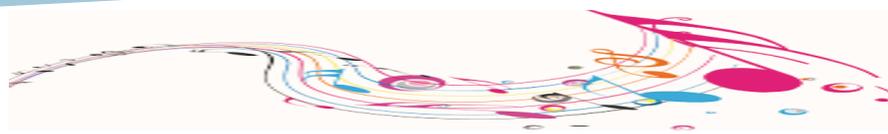
- La place Charles de Gaulle a vu ses espaces verts tout juste fini de semer, piétinés et traversés par des motos !
- Les toilettes de la place de la mairie et du cimetière ont été laissées dans des états désastreux, c'est pourquoi nous les avons fermés quelques jours pour tous nous sensibiliser.
- Déchets sauvages : le site de la Madone, le Bois des Frères ou celui du lotissement EDF font régulièrement l'objet de dépôt d'ordures ménagères, batteries...etc... **La Déchetterie est à la disposition de tous !!!**
- Nuisances sonores : nous entrons dans la période d'utilisation des tondeuses, débroussailleuses et autres outils bruyants. Pensons aux voisins ! L'utilisation de matériaux bruyants n'est autorisée qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n°97-5126) :

- * Les jours ouvrables jusqu'à 19h30
- * Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Nous rappelons également que les feux de végétaux sont interdits (arrêté préfectoral N° 2013-322-0020).

Les dates à retenir



Samedi 15 avril, loto de **L'ASR FOOT**, salle polyvalente de l'Espace Jean Fournet.

Dimanche 16 avril, vide-grenier organisé par le **FUTSAL**, Espace Jean Fournet.

Samedi 22 avril, concert de grandes chansons françaises, organisé par **la Commission Loisirs et Culture** salle de spectacle de la mairie. Réservation conseillée 04.74.56.43.15 entrée 5€.

Dimanche 23 avril, matinée Paëlla, organisée par **l'Amicale du Personne Communal**, place de la mairie.

Dimanche 23 avril, matinée spaghettis aux fruits de mer de **Mammola Association**, salle polyvalente de l'Espace Jean Fournet.

Dimanche 23 avril, devant la mairie, aura lieu une vente d'accras par l'association **Amitiés des Antillais Rhône et Isère A.D.A.R.IS** ainsi qu'une vente de gâteaux organisée par Le Conseil Municipal d'Enfants.

Samedi 29 avril, soirée dansante du **RCR**, salle polyvalente de l'Espace Jean Fournet.

Les 4, 5, 6 et 7 mai et 11, 12, 13 et 14 mai, concerts de **Nouvelles Légendes**, salle de spectacle.

A très bientôt pour une prochaine lettre ...
Le Maire, Olivier MERLIN